FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-456 DU 02 OCTOBRE 2007

portant approbation du budget prévisionnel de la Société Béninoise d'Energie Electrique (S.B.E.E.) pour l'exercice 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises Publiques et semi-publiques ;

Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;

Vu le décret n° 2006-268 du 14 mai 2006 fixant la structure type des Ministères ;

Vu le décret n° 2006- 461 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;

Vu le décret n° 2006- 616 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances ;

Vu le décret n° 2004-098 du 1er mars 2004 portant approbation des statuts de la Société Béninoise d'Energie Electrique (S.B.E.E.) ;

Sur rapport du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 août 2007 ;

DECRETE :

Article 1er : Est approuvé, le budget prévisionnel de la Société Béninoise d'Energie Electrique (S.B.E.E.) pour l'exercice 2007 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 octobre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre des Finances,

Soulé Mana LAWANI.-

Le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau,

Sacca LAFIA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MAEP 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 JO 1.-